



PARTI SOCIALISTE

SECTION DE SÈVRES, VILLE D'AVRAY et VAUCRESSON

Dans le cadre de ses rencontres thématiques, la section socialiste de Sèvres, Ville d'Avray, Vaucresson vous invite à un débat sur le thème :

LA GAUCHE, LA CRISE et L'EMPLOI

Le MARDI 22 JANVIER à 20h45

Le constat est là : La crise est profonde, durable. La première victime en est l'emploi.

La barre des 10% de chômeurs en France a été franchie, entraînant l'explosion de la précarité et de tous les maux qui l'accompagnent. Les prévisions de l'INSEE restent pessimistes quant à la croissance pour le premier semestre 2013.

L'endettement colossal de notre pays, à plus de 80% de son PIB et l'impécuniosité de l'Etat interdisent toute politique massive d'une relance qui, on le sait, serait sans effet si elle n'était coordonnée sur l'ensemble de l'Europe.

Et l'Europe, de sommet en sommet, peine à s'accorder pour gérer l'urgence et semble incapable de se projeter ensemble dans l'avenir.

Le 6 mai dernier, les Français ont porté la Gauche au pouvoir avec une exigence première : casser la logique de l'échec libéral des deux Présidents précédents et reprendre la main sur la finance, l'économie et redonner à chaque Français la dignité première, celle du travail.

Après 7 mois de gouvernement socialiste, les Français doutent et l'impatience domine tant l'urgence est grande. Comment atteindre l'objectif de réduction des déficits publics tout en relançant la compétitivité de notre économie ?

La Gauche saura t'elle répondre au défi de la crise et de l'emploi ? Peut-elle le faire ?

C'est à ces questions que répondront nos deux intervenants :

- **Frédéric DURDUX**, Directeur général d'une filiale d'un grand groupe Français
- **Bernard JARRY-LACOMBE**, membre du Secrétariat national de la CFDT Cadres et responsable de l'Observatoire des cadres

Le débat sera animé par **Jacques BLANDIN**

Si vous souhaitez soit

- Poser une question
- Apporter une contribution écrite en préparation de ce débat

Ecrivez nous à l'adresse suivante : forumsevrien@free.fr

FORUM SEVRien

2 rue Lecointre

92310 Sèvres



PARTI SOCIALISTE

SECTION DE SÈVRES, VILLE D'AVRAY et VAUCRESSON

Le 22 janvier 2013

Soirée Débat la gauche, l'emploi, la crise

Cette réunion-débat organisée par la section du PS de Sèvres le mardi 22 janvier pour les adhérents et sympathisants proches de la section de Sèvres Ville d'Avray, Vaucresson, traduit un vrai changement de culture. Qui aurait dit il y a quelques années que les socialistes mettraient en priorité un débat sur le rôle des entreprises, notamment celles du secteur industriel ?

Même si la comparaison avec le modèle allemand est difficile, l'environnement n'étant jamais le même, cette comparaison met en avant les faiblesses de l'économie française et permet de dégager des pistes pour relancer la croissance.

1 Un contexte difficile :

- la **financiarisation** de l'économie qui à partir des années 80 se donne comme objectif : 15 à 20% de rentabilité pour l'actionnaire et impose une dictature du court terme aux entreprises,
- Une **concurrence** exacerbée permise par la dérégulation entre les entreprises, mais aussi à l'intérieur des entreprises entre les salariés, voire entre les services eux-mêmes,
- Une augmentation de la **précarité**, avec de plus en plus de personnes qui se situent en dessous du seuil de pauvreté (60% du salaire médian soit aujourd'hui en France autour de 850 euros par mois), à cause du chômage et de l'augmentation rapide du nombre d'emplois précaires : en 2011, les 2/3 des recrutements sont inférieurs à 1 mois alors que 90% des salariés sont encore en CDI. Même pour l'Allemagne qui a fait le choix d'une adaptation compétitive en bloquant les salaires et en privilégiant les petits boulot par rapport au chômage, cela a conduit au développement d'emplois très peu payés et à une augmentation de la précarité.
- Un problème de ressources naturelles et énergétiques, avec la pénurie probable de certaines matières premières et des **contraintes écologiques** fortes ; une transition énergétique devient nécessaire.
- Des choix industriels stratégiques qui ont plombé la croissance à une période où l'on a favorisé la mode des **groupes sans usine**, (par exemple, en ne conservant que la Recherche et Développement loin de la fabrication délocalisée) ce qui s'est traduit par une perte de compétence et d'emplois , ou par ailleurs des choix peu judicieux de types de produits et de qualité. L'industrie française a fait le choix du bas de gamme quand l'industrie allemande a fait celui du haut de gamme.

2 Des points positifs :

- Un pays démocratique où le **dialogue social** existe,
- Un réseau **d'infrastructures** de qualité, sauf les ports notamment,
- Un bon niveau de **formation générale**,
- Des **secteurs industriels** vigoureux : le luxe, l'agroalimentaire, l'aéronautique, les matériels de transports ferroviaire, le nucléaire...
- Un niveau **d'épargne** privée élevé mais qui n'investit pas dans l'économie industrielle,
- une dynamique démographique,
- une recherche et une **innovation** solides
- Un monde ouvert qui veut mieux vivre, (la France devrait y trouver des débouchés, notamment dans les pays émergents, la **mondialisation** n'étant pas qu'un risque).

3 Et négatifs :

- Une formation initiale dans les écoles qui favorise les formations de commerce au détriment des formations d'ingénieurs et dans les écoles de commerce, les formations commerciales axées sur la finance au détriment des métiers de la vente. Dans certaines filières, comme la mécanique, il devient difficile aux entreprises de recruter. Cette analyse est à mettre en perspective avec une approche historique de l'apprentissage et une reconnaissance des métiers techniques en Allemagne ; alors qu'en France les jeunes en ont une image dévalorisée, préférant les métiers de la finance, à ceux de la production (souvent parce qu'ils sont bien mieux payés).
- La notion de compétence technique est dévalorisée en France, quand, au contraire, le lien étroit entre métier et qualité forme le socle du succès allemand. L'industrie et les emplois techniques ont une mauvaise image dans le public en France.
- Un management top down avec une pression sur le reporting et une gouvernance aux mains des actionnaires sans anticipation au-delà du court terme.
- Des filières industrielles plus ou moins organisées et peu solidaires, notamment entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Par contraste, elles sont favorisées dans les procédures d'appel d'offre en Allemagne.
- Une désindustrialisation liée pour partie à des délocalisations qui se traduit pour l'Etat par des pertes en termes de recettes d'impôt, notamment lors de l'appel à la sous-traitance étrangère et qui se traduit aussi par des pertes d'emploi et de compétence.
- Une baisse du revenu disponible des ménages à cause du chômage, d'un logement trop cher (en Allemagne, les couts fixes liés au logement sont plus faibles qu'en France), du prix de l'énergie. Pourtant l'Etat peut jouer un rôle important pour construire des logements neufs ; 100 000 logements neufs correspondent à 150 à 200 000 emplois, la qualité du bâti est de plus en relation directe avec la baisse des couts de l'énergie pour les ménages.
- Les grandes entreprises sont crispées face à la création d'emplois pérennes en France, elles craignent toujours un retour de bâton, d'où le recours excessif aux CDD courts, à l'intérim ou la délocalisation d'emplois (expérience récente vécue à BNP Paribas à Rueil où sur 3000 salariés 1200 étaient en intérim, y compris pour des postes de responsabilité). Les intérimaires sont les premiers à partir en cas de baisse d'activité. D'où la question, comment limiter le recours à l'intérim.
- Le cas spécifique des jeunes qui vont de petit boulot en petit boulot, vivent dans la précarité et n'ont aucun respect du travail en entreprise. « *La précarité des jeunes est un cancer pour notre société* ».

4 Quelles sont les marges de manœuvre ?

Les accords entre patronat et syndicats

Les accords récents sont analysés par les intervenants comme positifs pour l'emploi, parce qu'ils conjuguent efficacité économique et acquis sociaux à travers une relation compétitivité-flexibilité qui correspond à la réalité des entreprises ; et parce qu'ils sont le résultat d'une négociation entre partenaires sociaux. Il leur semble que tout décision imposée d'en haut par l'Etat n'est pas viable.

On voit bien que l'accord signé récemment entre syndicats et patronat se heurte aussi à une opposition d'une partie des syndicats et plusieurs participants à ce débat souhaitent que les députés remettent en cause les accords signés comme étant défavorables aux salariés, quand pour les autres ce seraient signer l'arrêt du dialogue social.

A contrario, les allemands nous devancent sur le dialogue social et la cogestion, soulignés par les intervenants comme une nécessité absolue pour remettre sur les rails la croissance. Le refus des députés de valider ces accords fermerait pour des années la porte du dialogue entre syndicats et patronat.

Les entreprises de taille intermédiaire

Le niveau des entreprises de taille intermédiaire (ETI : 1200 entreprises de 500 à 1500 personnes en France) reste à développer ; c'est un des points faibles du tissu entrepreneurial français, alors que d'autres pays Européens (Allemagne, Italie, Suède...) bénéficient d'un réseau d'ETI nettement plus solide ; il en faudrait deux fois plus en France. Il faut donc trouver des leviers pour favoriser la croissance des entreprises. Il est aujourd'hui relativement facile de créer des entreprises, moins facile de les développer ; pour cela, il faut un accès au financement plus facile, (rôle des Régions à développer), aider à la compétence managériale des patrons de PME, créer des solidarités entre entreprises dans le cadre de filières industrielles.

Les relocalisations

Il serait utile de mieux accompagner par des mesures incitatives, le mouvement de relocalisations qui se fait jour face aux inconvénients constatés de la délocalisation : une perte de qualité (par exemple dans l'automobile), un manque de flexibilité par rapport à la demande, des coûts de transport élevés. Il serait aussi utile d'accompagner les **initiatives de salariés** qui face au risque de fermeture de leur site, montent un CV de site, un business plan pour relancer leur activité et valoriser leur savoir-faire (ex de l'usine Bosch à Vénissieux). Ces initiatives rejoignent celles de l'économie sociale et solidaire (ce qui pourraient faire l'objet d'un autre débat). Cela rejoue aussi les accords compétitivité-emploi (par exemple chez Renault où salariés et Direction se sont mis d'accord en 2009 pour un temps partiel payé à 100% par les ouvriers, en contrepartie les cadres ont abandonné leurs droits aux jours de RTT).

Le financement

Pour le financement des entreprises, les accords européens sur le développement des fonds propres ne favorisent pas les prêts. Pour les PME qui trouvent des marchés, cela se traduit par un allongement des délais, faute de pouvoir financer leur développement. La création de la BPI qui devrait octroyer 40 mds d'€ aux entreprises et intégrer les Régions dans son dispositif est une mesure qui va dans ce sens en donnant un pouvoir accru aux **Régions** (condition très importante aux yeux des intervenants pour faciliter la croissance de PME, cf. le rôle des Lander qui investissent dans le tissu industriel régional allemand).

La formation continue

Le choix de développer des dispositifs comme l'ouverture de droits portables à la formation continue tout au long de la vie professionnelle, les écoles de la deuxième chance, la formation en alternance ou en apprentissage notamment pour les jeunes peu diplômés, devraient mieux accompagner leur insertion dans la vie professionnelle.

5 En conclusion

On ne peut, comme on l'a vu au cours de ces échanges, **se renvoyer la balle** entre ceux qui accusent l'Etat d'un manque de volontarisme et ceux qui pensent qu'au fond il n'y a rien à espérer des mesures proposées, entre ceux qui voient dans le dialogue social la clé pour engager des réformes de fond et ceux qui veulent laisser à l'Etat le soin de trancher par la Loi. Ces antagonismes ne sont pas porteurs d'avenir.

Pour les intervenants, on ne peut pas compter seulement sur les forces du marché, c'est aux **pouvoirs publics** d'engager des actions de conversion de l'économie en jouant sur le long terme. La mise en place en 2013 d'un commissariat à l'analyse prospective et stratégique va dans ce sens. De plus la situation financière de l'Etat n'est pas catastrophique (pour preuve les taux d'intérêt bas dont elle bénéficie), associée à la volonté de maîtriser la dette, elle devrait lui permettre de dégager des marges de manœuvre pour accompagner une relance économique attendue en 2014.

Commentaires envoyés par Alain Ratteni suite à la réunion de section du PS
La gauche, la crise et l'emploi, tenue le 22 janvier 2013 à Sèvres

Vous trouverez ci-joint les commentaires reçus d'Alain Ratteni, suite à la réunion de section tenue le 22 janvier 2013. Catherine Cyrot

Le débat et le militantisme doivent être le cœur de vie d'une section, le débat d'hier soir sur l'emploi a je le pense, intéressé tous les participants.

Le débat est toujours enrichissant et il faut continuer dans cette voie, mais le débat sans suite atteint vite ses limites. C'est pourquoi, Catherine, il devrait se traduire par un document de la section aux différents organes du parti pour « faire remonter » les préoccupations des militants.

La précarité, le temps partiel et le chômage ont occupé une place importante lors du débat d'hier soir.

Difficile de développer certains arguments si l'on veut laisser à chacun un peu de temps pour s'exprimer. Le forum en donne l'occasion et me permet de revenir développer certains points.

Les personnes non qualifiées ont les plus grandes difficultés à obtenir un CDI, or tous les ans sortent du système scolaire 150 000 jeunes sans qualification, le nombre de CDD ne fera qu'augmenter au détriment des CDI si rien n'est fait.

Les CDD et surtout les CDD courts ont explosé ces dernières années : 1 700 000 CDD et environ 800 000 stagiaires dans les entreprises, difficile en période de quasi récession de penser que ce type de contrat est utilisé pour pallier des pics de production n'est ce pas plutôt une stratégie délibérée mise en place surtout dans les grandes entreprises ?.

Cette tendance continue à s'aggraver les statistiques de déclaration d'embauche sur les 12 derniers mois publiées ce matin par l'Acoss-Urssaf indiquent que les embauches en CDI ont diminué de 10,5 %, alors que les CDD de moins d'un mois ont progressé de plus de 7%.

Ces contrats précaires permettent d'éviter des revalorisations de salaire pour l'employeur, cette évolution met dangereusement en cause notre système social, ceci se traduisant par une diminution des recettes pour les organismes sociaux Ursaff, Unédic, Caisses de retraite, Mutuelles et une augmentation des prestations attribuées. **La précarité et le chômage sont donc l'affaire de tous.**

La Cour des Comptes commence à parler d'une diminution des allocations chômage, le COR (Conseil d'orientation des retraites) d'une non indexation des retraites sur le coût de la vie voire d'une diminution des pensions. *Ces baisses pourront elles toucher les 10 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté ? Certainement pas. Faudra t-il plafonner le montant de ces prestations ?* Cela semble inéluctable du moins jusqu'à une réduction importante du nombre de chômeurs et du nombre d'emplois précaires.

Cette hausse de la précarité et du chômage est elle due à un manque de flexibilité du marché du travail pour les employeurs ?

On pourrait penser que la lourdeur de la rupture des contrats de travail est la cause de cette montée des contrats en CDD. Là encore difficile de répondre par l'affirmative, le nombre de ruptures conventionnelle c'est-à-dire de gré à gré entre l'employeur et l'employé a explosé, 250 000 licenciements par an par rupture conventionnelle ont été signées. Mais le Medef en veut plus encore.

En réalité le salarié est devenu une variable d'ajustement, il est mis en concurrence avec les salariés à bas coût par les délocalisations et dans l'hexagone l'entreprise accepte de le payer quand elle en a besoin, remis le plus souvent possible sur le marché du travail pour garder une main d'œuvre à bas coût en laissant à l'Etat le soin d'assurer sa « survie ».

Exemple dans l'actualité récente Renault qui investit dans des usines à l'étranger, qui a versé à ses actionnaires un dividende de 0.30 €en 2011, de 1,16 en 2012, qui prévoit un dividende de 1.75 €en 2103, 2.17 €en 2014 et 2.53 €en 2015 et qui après avoir bloqué les salaires pendant 3 ans réclame maintenant 7200 suppressions de poste et fait un chantage à la fermeture d'usines en France. Cette politique est elle due à un manque de flexibilité du marché du travail en France ? Certainement pas la même, politique est utilisée en Espagne.

"Pour être plus compétitifs, Renault nous demande de parvenir à économiser 400 euros sur le coût de fabrication de chaque véhicule, reprend M. Martin Puertas Pour cela Renault réclame la suppression de demi-salaires supplémentaires en mars et septembre et d'une prime pour le travail le samedi, mais aussi l'augmentation du temps de travail et la baisse de 27 % du salaire des nouvelles recrues...".

« Renault dit en France que l'Espagne est plus compétitive, mais ici on nous compare avec la Roumanie en nous demandant de travailler gratuitement les samedis, comme là-bas. Nous ne sommes pas disposés à céder à ce genre de chantage !"

Les accords de Wagram signés par la CFDT mais refusés par FO et la CGT qui représentent pourtant 53 % des salariés syndiqués en France vont-ils protéger les salariés de la pression de ces grands groupes ou au contraire mieux les protéger ?

Certains aménagements doivent être apportés par les parlementaires par exemple :

1°) La sur-cotisation doit s'appliquer aussi à l'intérim, sinon les entreprises pour contourner cette sur-cotisation passeront par les boîtes d'intérim

2°) La première victime du CDD est le salarié, il faut réclamer une forte augmentation de la prime de précarité qui aura un double effet, financier pour le salarié et des recettes supplémentaires pour les organismes sociaux qui devront prendre en charge le salarié à la fin de son CDD.

3°) pour lutter contre la prolifération des CDD il faut établir des quotas maximum de CDD surtout dans les grandes entreprises proportionnels au nombre de salariés en CDI.

4°) Les plans sociaux pouvant dorénavant faire l'objet de procédures dérogatoires s'il y a un accord majoritaire avec les syndicats de l'entreprise, il faut fixer un pourcentage minimal de représentativité de ces syndicats majoritaires par rapport au nombre de salariés de l'entreprise. Ceci permettra d'éviter, dans les entreprises moyennes où le nombre de personnes syndiquées est très faible, des « arrangements » entre le patron et les délégués syndicaux au détriment des droits des salariés.

Je souhaiterai pour ma part que ces quatre propositions qui pourraient être complétées par celles d'autres camarades soient remontées à la fédération et à nos 4 nouveaux députés du 92.

Cela ne ferait que confirmer l'utilité de ces débats de section qui permettraient à nos élus de prendre connaissance des propositions des militants qui malheureusement ne sont jamais consultés

Qu'en pensez vous ?

Amitiés socialistes

Alain RATTENI

06 98 99 89 31

01 46 26 90 25

--